



**COMPTE-RENDU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 16 juin 2017**

Le **16 juin 2017 à 19 heures 30**, le Conseil Municipal de la Commune de SOMMAING SUR ÉCAILLON s'est réuni dans le salon d'honneur de la mairie, suite à la convocation envoyée par M. le Maire, par lettre du **09 juin 2017**, adressée par écrit au domicile de chaque conseiller, conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

La convocation comporte l'ordre du jour suivant :

**1. Délibérations :**

- 1.1. Adhésion de la commune de VERTAIN au SIVU (Mur Mitoyens).
- 1.2. Renouvellement contrat aidé de M. RUFFIN David.
- 1.3. Approbation de la modification statutaire de la CCPS en vue du transfert de son siège.
- 1.4. Transfert de compétence « lutte contre l'érosion des sols » à la CCPS.

Il est ajouté en début de séance une délibération à l'ordre du jour :

- 1.5. création d'un piétonnier allant du nouveau lotissement jusqu'au CD 40, soit 140 mètres sur une largeur de 1,50 mètre

**2. Divers**

- 2.1. Discussion sur le devenir du CCAS
- 2.2. Travaux

**Nombre de conseillers en exercice : 10**

**Étaient présents :** Marc CARPENTIER, Roland SALENGRO, Christian LENOIR, Clarisse DESOMBREUX, Marie-Geneviève MAROUSEZ, Christophe DUMONT, Jean-Pierre GABELLE, Pascal GILLERON, Régis STERLAY

**Était absente :** Marlène DUPART donne pouvoir à Clarisse DESOMBREUX

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, M. Marc CARPENTIER propose de nommer comme secrétaire de séance M. Pascal GILLERON. A l'unanimité des membres présents, le Conseil donne son accord.

<b>COMPTE-RENDU</b>
---------------------

Le procès-verbal du conseil du 25 mars 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents.

**1. Délibérations :**

**1.1. Adhésion de la commune de VERTAIN au SIVU (Mur Mitoyens) :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'adhésion de la commune de VERTAIN au sein du SIVU « Murs Mitoyens du Cambrésis » à compter du 1er juillet 2017

**1.2. Renouvellement contrat aidé de M. RUFFIN David :**

Après en avoir délibéré, par 9 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention, le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat C.U.I. de Monsieur RUFFIN David du 18 juillet 2017 au 17 juillet 2018.

### **1.3. Approbation de la modification statutaire de la CCPS en vue du transfert de son siège. :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Communauté de Communes du Pays Solesmois prévoit de transférer son siège communautaire. Actuellement, celui-ci est situé au 9 bis rue Jules Guesde à Solesmes (59730), et sera prochainement transféré à la zone d'activité économique du Pigeon Blanc, Voyette de Vertain à Solesmes (59730).

Le Conseil Communautaire de la CCPS a approuvé par délibération 2017.31 du 5 avril 2017 ce transfert

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver la modification statutaire de la Communauté de Communes du Pays Solesmois.

Après en avoir délibéré, par 9 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention, le Conseil Municipal décide l'approbation de la modification statutaire de la CCPS en vue du transfert de son siège.

### **1.4. Transfert de compétence « lutte contre l'érosion des sols » à la CCPS. :**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- d'approuver le transfert de la compétence « lutte contre l'érosion des sols » à la Communauté de communes du Pays Solesmois,
- d'approuver la modification statutaire de la Communauté de communes du Pays Solesmois en conséquence.

Après en avoir délibéré, par 9 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention, le Conseil Municipal décide le transfert de compétence « lutte contre l'érosion des sols » à la CCPS.

### **1.5. création d'un piétonnier allant du nouveau lotissement jusqu'au CD 40, soit 140 mètres sur une largeur de 1,50 mètre. :**

Pour des raisons de sécurité et dans le cadre de la mise aux normes d'un cheminement, Monsieur le Maire présente un devis pour la création d'un piétonnier allant du nouveau lotissement jusqu'au CD 40, soit 140 mètres sur une largeur de 1,50 mètre.

Le devis pour cet aménagement correspond à la somme de 14 343.50€ TTC soit 11 952.92 € HT.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de faire une demande auprès des services du département afin de pouvoir bénéficier d'une subvention au titre des amendes de police.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de déposer un dossier au titre des amendes de police 2017:

## **2. Divers :**

### **2.1. Discussion sur le devenir du CCAS :**

La question est reportée à une date ultérieure.

### **2.2. Travaux :**

Du fait de la prolongation du contrat de M. David RUFFIN, les travaux pendant l'été seront assurés.

### **2.3. Autres informations :**

#### **2.3.1. Recensement de la population :**

De la commune à partir du 18/01/2018

#### **2.4. Commission Urbanisme qui s'est réuni le 15/06 :**

Mme Marie-Geneviève MAROUSEZ expose à l'assemblée :

- Un projet de création d'OPAH (Opération Programmée de l'amélioration de l'Habitat) permettant le recensement et le traitement des logements indignes
- Les informations suite à la consultation sur le PLUi : 178 observations dont 132 sur le zonage et 25 sur le linéaire des haies. Le projet sera ajusté en septembre avant d'être soumis au préfet. Ce PLUi devrait être le 1<sup>er</sup> PLUi du département du Nord.

#### **2.5. Bilan déchets 2016, réunion de la commission du 18/05/2017:**

M. Pascal GILLERON expose à l'assemblée la synthèse suivante.

- Bilan annuel par rapport à l'année A-1 : +15% du tonnage récolté  
2015 : 9120 tonnes versus 2016 / 612 kg/hab versus 10445 tonnes -696 kg/hab -> +84 kg/hab  
57% des déchets proviennent de déchets triés (bac jaune, cloches à verre), 43% des déchets sont incinérés (avec revalorisation énergétique)
  - o Bilan du porte à porte : -6% par rapport à 2015

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 juin 2017

- Ordures ménagères : -2% (le poids 2016 est estimé 187 kg/hab contre 267 kg en 2011)
- Ordures valorisables : -1 %
- Verre : -100%
- Bilan apport volontaire :
  - +25% pour le verre (effet « cloches »), le nombre de cloches installées semble adéquat
  - +31% dans les déchetteries (la CCPS à pris en charge les communes Haussy, Saulzoir, Montrécourt)
- Nombre de levées Ordures ménagères au niveau des foyers (total foyers = 8000):
  - Nbre de foyers dont les levées sont comprises entre 0 < 6 : 574
  - Nbre de foyers dont les levées sont comprises entre 6 < 12 : 1105
  - Nbre de foyers dont les levées sont comprises entre 13 < 17 : 1513
  - Nbre de foyers dont les levées sont comprises entre > 17 : 4808
  - ➔ Bilan : 34k€ de gain grâce aux 3182 foyers dont les levées sont <17 /an
- Autres informations ;
  - 120 tonnes collectées au titre de l'Eco-Mobilier => économie d'~10k€ nombre de levées Ordures ménagères au niveau des foyers (total foyers = 8000):
  - Progression de 70 tonnes à 83 tonnes de textiles (apport via 20 relais)
  - Bilan :
    - Dépenses : 2016 : 1 482 252€ contre 1 687 874€ en 2015 (et 1 943 018€ en 2014)
    - Recettes quasi stable : 2016 : 1 728 002€ contre 1 795 272€ en 2015
    - Résultat : +245 750€ de « gain »
  - refus de tri : notre limite est à 15%, nous avons atteint 16%, pas de pénalités appliquées pour le moment car nous restons parmi les bons élèves.
  - Déchetterie de Solesmes : problèmes sur la structure de l'infra qui a été livrée fin 2013 (infiltrations, problèmes de plénitude)
  - Sensibilisation sur les consignes de tri, renouvellement sur le marché des bacs et fournitures diverses (sacs par ex)

### **2.6. Conseil d'école, réunion du 08/06 :**

M. Pascal GILLEON expose à l'assemblée la synthèse suivante.

- Effectifs :
  - 102 élèves en 2016, rentrée de 2017 : 119 élèves (effet « Sommaing » notamment)
  - 11 élèves du CM2 partent au collège en 2017
  - En sept 2017 : 119 élèves répartis comme suit :
    - Maternelles : 8 tous petits, 14 petits, 15 moyen, 10 grands
    - CP : 9 / CE1 : 19 / CE2 : 16 / CM1 : 13 / CM2 : 15
    - + 5 demandes de tous petits pour la rentrée de janvier 2018
- Foulées de l'écaillon : le 01/04 à Vertain (sont concernées les élèves à partir du CP)
  - CP : 600 mètres / CE : 800 mètres / entre 1,8 et 2 kms pour les CM
- Permis Piéton et permis internet : remise des prix le 30/05,
- Projet d'école : cf. « La récré de la sorcière ».
- Fête de fin d'année : les 24/06 à 15h00 Salle du Lonny
- Temps scolaires : un décret pour le retour à la semaine de 4 jours a été présenté le 08/06 au conseil d'état. La règle (pour le moment) reste le libre choix des communes avec accord du conseil d'école sur le maintien des rythmes actuels ou au retour à la semaine de 4 jours. Le conseil d'école est favorable à un retour à la semaine de 4 jours
- Rentrée 2017 : lundi 04/09, journée découverte pour les nouveaux arrivant le vendredi 25/08, dans la classe de Mme MONTOIS

### **2.7. Représentation « la récré de la sorcière » classe de Mme OSTROWSKI (CE1-CE2):**

Le 15/06 à 14h30 dans la salle polyvalente, s'est tenue la représentation d'un conte mis en scène sous forme musicale par Mme Ostrowski et Mr Hego.

**La séance est levée le 16 juin 2017 à 21h45**